

Le Bloc et le nœud gordien

JEAN-FRANÇOIS LISÉE



Je n'ai toujours pas trouvé, dans les ventes de garage, un des t-shirts produits par le Bloc québécois en 1993 où on lisait : « Ceci est la première et la dernière élection du Bloc Québécois. » Ce n'était pas de la naïveté. C'était de l'optimisme. À l'époque, l'indépendance semblait à portée de main. Manquait sur le vêtement un astérisque renvoyant à des petits caractères : « À condition que l'indépendance soit faite avant la prochaine élection fédérale. »

C'était il y a déjà neuf élections fédérales. Les neuf fois, j'ai voté Bloc. Toujours par conviction, certes. Mais parfois aussi par amitié, par habitude, même par dépit. Pas cette année. Cette année, mon vote pour le Bloc est celui d'un naufragé qui se jette sur la seule bouée de sauvetage disponible. Cette année, je bénis les astres électoraux d'avoir réservé aux Québécois qui cumulent mes orientations — progressistes, écologistes, féministes, nationalistes et indépendantistes — une case sur leur bulletin de vote leur permettant de s'extraire de ce qui serait, sinon, un dilemme d'envergure.

Imaginez notre détresse si le Bloc n'était pas là. Notre élan nationaliste voudrait rejeter Justin Trudeau, qui compte céder à son instinct de bafouer notre autonomie en santé et qui compte mettre le poids de l'État canadien dans la contestation de notre loi sur la laïcité. Notre élan écologiste et féministe nous interdit d'appuyer un Parti conservateur dont le dernier congrès a nié l'existence de la crise climatique et dont la majorité des députés n'a de cesse que de rogner le droit à l'avortement. On voudrait bien, avec Jagmeet, taxer les ultrariches, fermer le robinet des subventions aux hydrocarbures et se faire rembourser nos soins dentaires, mais en voilà un autre qui, une fois au pouvoir, se balancera de respecter nos décisions collectives et qui compte dans son caucus un bon contingent de *Quebec bashers*.

Nous serions, sans le Bloc, forcés de faire des calculs compliqués. Bon, on aurait moins d'argent pour la santé avec les conservateurs, mais ces sommes seraient accordées sans condition. Reste qu'on en aurait dix fois plus avec les libéraux. Et on en a vraiment besoin pour payer des primes de retour aux infirmières retraitées ou démissionnaires ? Pourrait-on obliger Trudeau à ne choisir que des conditions qu'on satisfait déjà ? Si oui, comment ? Une fois élu, il ferait à sa tête.

Avec O'Toole, on aurait au moins une déclaration de revenus unique, des pouvoirs en immigration et la loi 101 dans les entreprises à charte fédérale. Mais il présiderait à une relance de l'exploration pétrolière qui ferait de nous des complices du réchauffement planétaire et des parias dans toutes les rencontres internationales sur le climat.

On pourrait décider d'envoyer un contingent de néo-démocrates en espérant mettre un des grands partis en position de minorité, mais quelle garantie aurions-nous qu'à part pour le climat, les ultrariches et les dents, ce parti qui a appuyé la loi sur la clarté ne nous faussera pas compagnie sur des questions essentielles ?

Des imperfections qui nous ressemblent

Vous voyez, ce ne serait pas gérable. Le Bloc québécois n'est pas parfait, mais ses imperfections sont les plus proches des nôtres. Face à un gouvernement minoritaire, aucune force ne pourra aussi bien que le Bloc servir de levier pour tirer les décisions vers les orientations qui nous rassemblent, autant sur la santé que sur l'avortement, le climat ou la fermeture des paradis fiscaux. Vous êtes, comme moi, opposé au troisième lien ? Prenez votre carte du Bloc pour voter cet hiver dans une instance près de chez vous une résolution sommant Yves-François Blanchet de ne jamais plus aborder cette question.

Le Canada se dirige vers un gouvernement libéral minoritaire, donc affaibli. Dès mardi, des fuites apparaîtront nous apprenant qui, où et quand des libéraux lucides avaient fortement déconseillé à Trudeau de déclencher une élection inutile et risquée. C'est que la course officieuse à sa succession s'enclenche. Même chez O'Toole, les lendemains de défaites s'annoncent sombres. On lui reprochera d'avoir sacrifié les vaches sacrées du parti — sur la taxe carbone, sur les armes — dans une course futile vers le centre. Les ultras voudront se venger.

Face à ces partis blessés par l'épreuve électorale, un Bloc québécois renforcé, ayant soutiré des circonscriptions à la fois aux libéraux et aux conservateurs, aura à Ottawa, peut-être pas le « vrai pouvoir » promis lors de la campagne de 1993, mais un réel rapport de force. D'autant qu'une augmentation significative de votes et de députés bloquistes incarnerait indubitablement la volonté des Québécois d'être entendus pour ce qu'ils sont : une nation.

Lundi, l'électeur québécois est donc devant le nœud gordien. Personne, avant Alexandre le Grand, n'avait réussi à le dénouer. Lui, qui avait sans doute un agenda chargé, décida de ne pas perdre de temps à dénouer l'enchevêtrement. D'un coup d'épée, il trancha le nœud. Il nous appartient, lundi, de nous extirper de l'embrouillamini servi par les partis canadiens et de trancher dans le vif, d'un Bloc.

jflisee@ledevoir.com; blogue : jflisee.org

III POINT DE VUE

On le met où, le mammoth ?

Un projet de la compagnie étasunienne Colossal vise à ramener à la vie l'animal préhistorique qui a habité la planète pendant près de 800 000 ans

L'auteur est astronome, auteur, communicateur scientifique et professeur de didactique des sciences à l'UQAM.



Pierre Chastenay

La compagnie étasunienne Colossal, spécialisée en génie génétique et en sciences de la vie, vient de récolter 15 millions de dollars auprès de divers investisseurs pour réaliser un projet visant à ramener à la vie le mammoth laineux, un animal préhistorique qui a habité la planète pendant près de 800 000 ans avant de s'éteindre à la fin de la dernière ère glaciaire, il y a environ 10 000 ans.

Parce que le mammoth laineux a disparu relativement récemment et qu'il vivait surtout dans les régions polaires et subarctiques, on en a retrouvé plusieurs spécimens remarquablement bien conservés dans la glace et le pergélisol, ce qui nous donne accès à de l'ADN de bien meilleure qualité que pour des espèces disparues depuis plus longtemps ou dans des régions plus chaudes du globe.

Les chercheurs de Colossal croient être capables de croiser de l'ADN de mammoth avec celui de l'éléphant d'Asie, considéré comme un proche

parent, afin de créer une espèce hybride (un « mamméphant » ? un « éléphant » ?) qui donnerait à l'éléphant plusieurs caractéristiques du mammoth, dont la laine, un épiderme plus épais et une couche de graisse plus isolante. Sachant que l'éléphant d'Asie est une espèce menacée dans son aire de répartition actuelle, les chercheurs font le pari que des éléphants possédant une meilleure résistance au froid pourraient être installés dans l'ancien territoire qu'occupait le mammoth laineux, soit à peu de chose près l'actuelle Sibérie...

Faisabilité non assurée

Évidemment, la faisabilité même d'un tel projet, que l'on dirait issu en droite ligne du film *Le parc jurassique*, est loin d'être assurée, car rien n'indique que les animaux issus d'un tel croisement seront viables : par exemple, les éléphants d'Asie femelles qui serviraient de mères porteuses pourraient rejeter les embryons conçus en laboratoire ; les bébés pourraient souffrir de malformations, ou ne pas survivre à la naissance. La complexité de l'entreprise est inouïe et les chances de succès sont bien minces.

Toutefois, l'idée même de réintroduire une espèce disparue dans un environnement d'où elle est absente depuis des millénaires soulève des enjeux encore plus importants et qui ont des répercussions pour l'ensemble du monde vivant. À l'heure actuelle, le

moteur principal de l'extinction des espèces est la disparition des habitats naturels, sur lesquels les humains empiètent sans cesse. Au rythme où vont les choses, il n'y aura bientôt plus de place pour les animaux et les plantes sur notre planète. Rendu là, on le mettra où, le mammoth ?

En plus de menacer la survie de millions d'espèces vivantes, la disparition des écosystèmes a des répercussions encore plus directes sur les êtres humains. Selon toute vraisemblance, le coronavirus qui ravage la planète en ce moment même trouve son origine dans une chauve-souris, et il aurait été transmis à l'homme dans une région de la Chine où les contacts entre humains et animaux sauvages sont de plus en plus fréquents. Cette situation est essentiellement due au fait que les zones habitées de la Chine s'étendent maintenant dans des régions autrefois isolées et demeurées à l'état naturel. Le même scénario catastrophe se répète un peu partout sur la planète.

Dans la mythologie grecque, la chimère était une bête malaisante possédant une tête de lion, le corps d'une chèvre et une queue de serpent. Aujourd'hui, le mot « chimère » en est venu à désigner une idée folle, un fantasme irréalisable. On peut certainement qualifier le projet de ressusciter le mammoth laineux de chimère. Espérons que la protection des milieux naturels et des espèces vivantes qui les habitent n'en sera pas une...

Le Quebec bashing, un acharnement persistant et sans retenue

Micheline Labelle
Professeure émérite de sociologie, UQAM

On peut se demander si l'épithète de « racisme systémique » pourrait s'appliquer au *Quebec bashing* acharné en provenance du Canada anglais et de certains milieux minoritaires au Québec. Historiquement, ce fut le cas, car ce « racisme systémique » était fondé sur l'idée de la supériorité biologique, morale et intellectuelle de la présumée « race canadienne anglaise » sur la « race canadienne-française » qu'il a fallu mater par les armes, la politique et la religion.

On peut soutenir que ce racisme systémique ne s'applique plus aux Québécois (ici, on sous-entend toujours les ex-Canadiens français). Mais on peut aussi se demander si le *Quebec bashing* ne révèle pas plutôt un type de « néo-racisme », ou encore de « racisme culturel ou symbolique ».

Revenir en arrière

Pour en saisir la différence, il faut revenir en arrière. Ces nouvelles conceptions du racisme ont été théorisées graduellement par des universitaires britanniques, américains et français pour illustrer et expliquer les attitudes et les convictions basées sur le postulat de l'incompatibilité des cultures.

Ainsi, vers 1978, Margaret Thatcher, ancienne première ministre britannique, avait déclaré publiquement qu'elle ressentait de la « sympathie pour nos propres gens dont les cultures vont être enterrées par les immigrants », ce qui légitimera un nouveau discours selon lequel l'immigration menace et détruit l'homogénéité culturelle de la nation britannique.

Il s'agissait ainsi de ce que certains théoriciens ont formulé à l'époque comme le droit « naturel » de vivre entre soi et de former une communauté nationale exclusive.

Ainsi, une étude comparée de Mi-

chèle Lamont (*The Dignity of Working Men*, 2000) illustre concrètement à partir de quels préjugés se nourrit ce racisme culturel chez des travailleurs français et américains.

Ces travailleurs n'utilisent pas nécessairement des arguments biologiques ou génétiques pour justifier leurs préjugés, mais ils font référence à des valeurs clés : le parasitisme, l'incompatibilité civique, morale et culturelle et le patriotisme.

Les racistes américains auraient le monopole de l'éthique du travail et du sens des responsabilités (*self reliance*). Ils s'attribuent un « *disciplined self* » exclusif. Les groupes visés sont des parasites, détruisent la morale traditionnelle par la drogue, la criminalité ou une conception barbare de la religion qui dicte leur mode de vie. Ils menacent l'esprit de la République française et américaine, remettent en question l'honneur de la nation et dévalorisent la citoyenneté.

Au Canada, ce sont les Autochtones, les Québécois « de souche » et certaines « minorités visibles » qui feraient preuve d'incivilité, dévalorisent le passeport canadien ou menacent l'unité nationale et la cohésion sociale canadiennes, d'où le dérapage raciste du Canada anglais après le référendum sur la souveraineté du Québec en 1995. Il ne s'agissait pas ici de conflit de « races » au sens colonial du terme, mais de conflit de valeurs sur un même territoire.

Une certaine supériorité morale

Il n'est donc pas étonnant qu'on en ait vu l'illustration parfaite lors du récent débat des chefs. Avec les « conspirateurs » qui ont préparé le débat en anglais, la médiatrice Shachi Kurl s'est réfugiée derrière une certaine supériorité morale pour fustiger l'idée d'une nation québécoise (que l'on sait pourtant politique, pluraliste et citoyenne), sa Charte de la langue française (loi

101), sa Loi sur la laïcité de l'État (loi 21), son projet de loi 96 sur la langue française, sous le prétexte qu'ils seraient discriminatoires et incompatibles avec les valeurs, avec la culture du Canada anglais et avec la Loi sur le multiculturalisme canadien.

On pourrait conclure rapidement que cette supériorité morale autoproclamée est assez malvenue pour qui prétend lutter contre les discriminations. Mais cela ne suffit pas.

Des discriminateurs ?

On a déjà analysé et dénoncé dans l'ouvrage *Les enjeux d'un Québec laïque*, dirigé par Lucia Ferretti et François Rocher, l'idée de « *clash des cultures* » sur le territoire même du Québec, expression proférée par l'avocate du English Montreal School Board lors du procès contre la loi 21 devant la Cour supérieure du Québec.

Mais on vient d'en avoir un autre exemple à l'émission télévisée *La joute*, le 15 septembre 2021, lorsque la chroniqueuse Yasmine Abdelfadel a déclaré la loi 21 discriminatoire car elle impose la « tyrannie de la majorité sur les minorités ».

Est-ce à dire que les 67 % qui appuient la loi 21 sont des discriminateurs ? Et que cette majorité est uniquement composée de Québécois de souche, alors que l'on sait parfaitement que de larges pans des minorités démographiques du Québec sont favorables à cette loi pour différentes raisons : esprit républicain, témoins de combats sanglants dans leur pays d'origine en ce qui concerne l'emprise de la religion, respect du combat historique en faveur de la laïcité au Québec, etc. ?

À simplifier les rapports sociaux et politiques dans une société, comme on a pu le lire ou l'entendre dans les médias, on entre précisément et forcément dans le monde glissant et réducteur des préjugés.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)

Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS DE DÉCÈS - LE MÉMORIEL

Téléphone
514 525-1149
Courriel
deces@lememorial.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Braut, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.